



Question sur succession convocation

Par **gilles08050204_old**, le **16/10/2007** à **22:04**

bonjour mes parent sont décède il y a 6 mois le notaire charge de la succession me convoque vendredi (lettre de convocation reçu 5 jour a l avance) il mais impossible d y assistée du a ma profession chauffeur routier je l ai prévenu par téléphone il ma répondu que si je n était pas la ,mes soeur pourrai décidé a ma place de vendre la maison de mes parents et de m envoyer en justice es ce vrai